

Bank of Canada

BANQUE DU CANADA

**RAPPORT ANNUEL
DU GOUVERNEUR AU
MINISTRE DES FINANCES**

ET RELEVÉ DES COMPTES

POUR L'ANNÉE *1955*

HG
2706
.A12
1955

BANQUE DU CANADA

le 29 février 1956

L'honorable W. E. Harris, C.R.,
Ministre des Finances,
Ottawa.

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Banque du Canada, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport pour l'année 1955 ainsi que le relevé des comptes de la Banque durant cet exercice, signé et certifié dans la forme prescrite.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le gouverneur,
J. E. COYNE

BANQUE DU CANADA

RAPPORT DU GOUVERNEUR

1955

Avant de faire un exposé des événements de nature monétaire et bancaire en 1955 je tiens à évoquer brièvement l'ensemble des conditions économiques et particulièrement le passage rapide d'une régression au maximum virtuel d'embauchage qui s'est produit au cours de l'année.

Depuis le point maximum atteint pendant l'été 1953 jusqu'à la fin de 1954 le taux du rendement de l'économie canadienne n'avait augmenté que très peu. Entretemps l'accroissement du nombre de Canadiens en âge de travailler et l'expansion des immobilisations et de l'outillage de production s'étaient maintenus à un rythme comparable à celui des années précédentes. Par conséquent, au cours de l'hiver de 1954-1955, le développement du potentiel de production économique en marchandises et en services surpassa considérablement la très modeste augmentation notée dans le rendement réel et, compte tenu de tous les facteurs saisonniers, nos ressources de production ne furent pas pleinement exploitées. A l'époque où le chômage devient le plus accentué, c'est-à-dire en mars, le nombre de personnes sans emploi et en quête de travail atteignait 401,000, soit un record d'après-guerre, ce chiffre surpassant de 80,000 le point maximum antérieur établi après la guerre, en mars 1954.

Pendant 1955, et surtout à compter du printemps, le rendement global augmenta considérablement. Le potentiel économique continuait de s'accroître à un rythme plus ou moins normal tandis que le rendement augmentait plus rapidement et que le ralentissement noté au cours des dix-huit mois précédents s'atténuait graduellement. Au milieu de l'année, le nombre des chômeurs a fléchi au-dessous des chiffres relativement élevés de l'année précédente. Au quatrième trimestre de l'année il devint évident que l'économie fonctionnait virtuellement à pleine capacité et le volume du rendement non agricole était d'environ 9 p. cent plus élevé qu'à la même date en 1954. L'accroissement continu de la demande s'est accompagné, durant les derniers mois de l'année, d'une hausse

considérable dans les importations de matières premières, d'outillage de production et de produits finis, cette hausse surpassant celle de l'exportation.

La récolte de céréales de 1955 fut au-dessus de la moyenne, étant de beaucoup supérieure à celle de 1954, et le revenu agricole net a augmenté en conséquence. Toutefois les recettes provenant de la vente des céréales ont été moindres qu'en 1954 et, pour ce motif principalement, le total du revenu comptant agricole a été un peu inférieur à celui de l'année précédente.

Le redressement économique qui a suivi la régression de 1954 au Canada a évidemment été fortement influencé par la tournure des événements aux États-Unis où la situation était assez semblable. Il y eut tout de même certaines différences importantes dont quelques-unes sont illustrées par la série de tableaux comparatifs ci-contre. Ainsi les dépenses en biens de consommation et en placements ont augmenté plus tôt aux États-Unis et le point maximum du chômage d'hiver dans ce pays a été moindre que celui de 1954. Après une certaine lenteur au début de l'année, les placements particuliers ont augmenté beaucoup plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis et, à la fin de 1955, les programmes en cours au Canada augmentaient toujours fortement.

En 1955 les prix moyens du consommateur se sont maintenus au niveau stable qui prédomine depuis 1952. Comme par les années passées, la fermeté ordinaire de la situation en 1955 a résulté de plusieurs conditions contrastantes, entre autres une hausse mondiale dans les prix de plusieurs matières premières non agricoles et un déclin dans ceux des produits agricoles.

SITUATION MONÉTAIRE ET BANCAIRE • Les événements de l'année à l'étude sont indiqués sous forme de statistique trimestrielle dans le tableau à la page 6 tandis que ceux des trois dernières années apparaissent aux graphiques des pages subséquentes.

Pour remédier à l'exploitation insuffisante du potentiel de production notée au cours de 1954 au Canada il fallait que la production elle-même s'accroisse à un taux bien supérieur au taux normal. La pratique monétaire au début de 1956 a continué à tendre vers cet objectif. Les banques avaient suffisamment de réserves en caisse pour pourvoir à une



Statistique, monétaire et bancaire

(chiffres de la fin du mois)

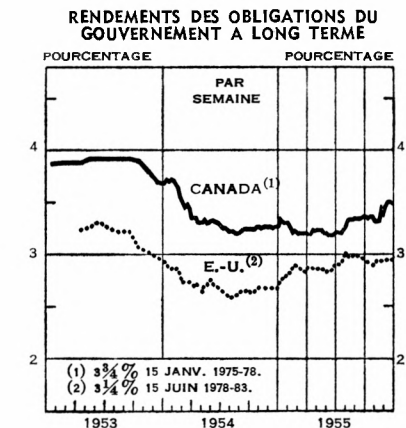
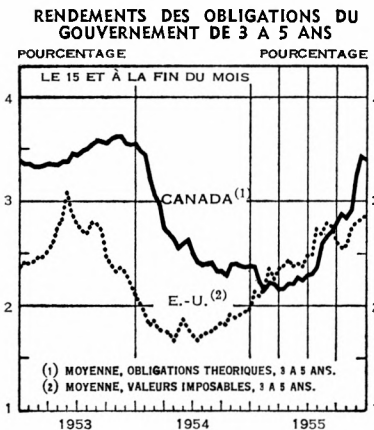
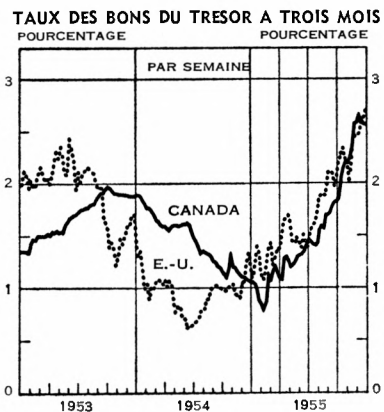
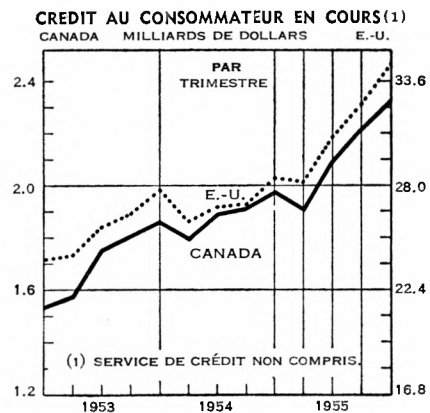
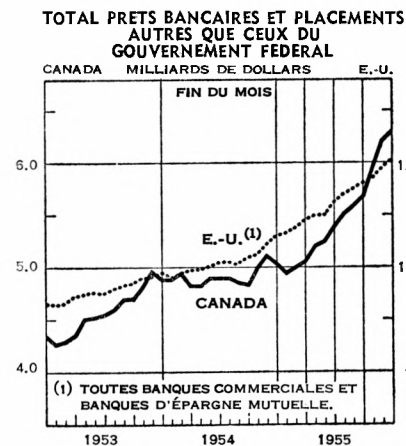
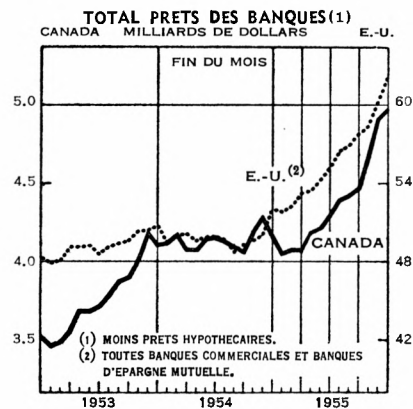
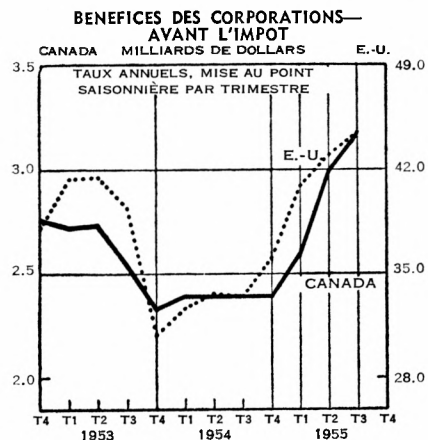
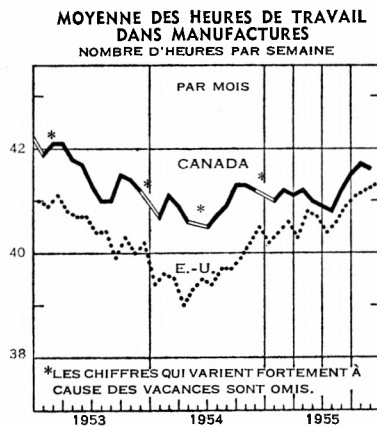
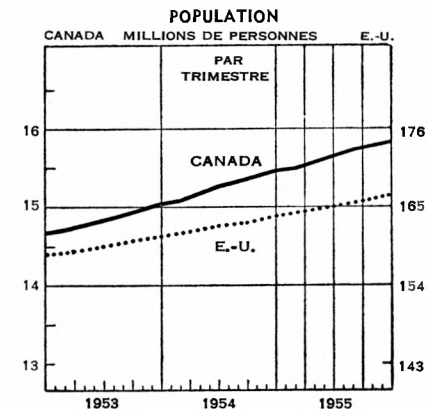
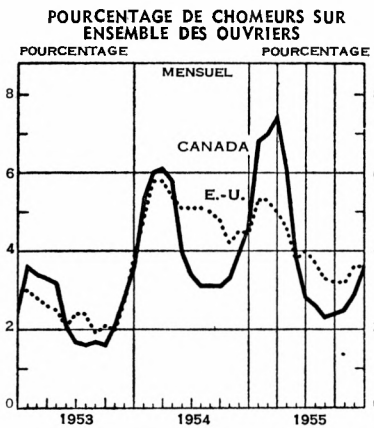
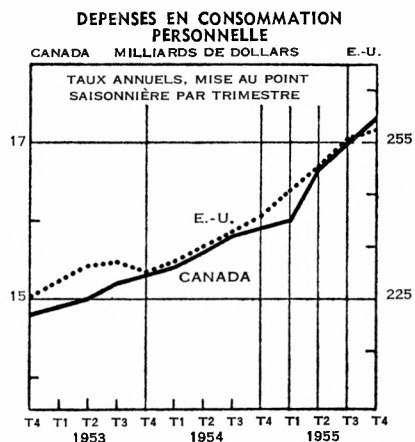
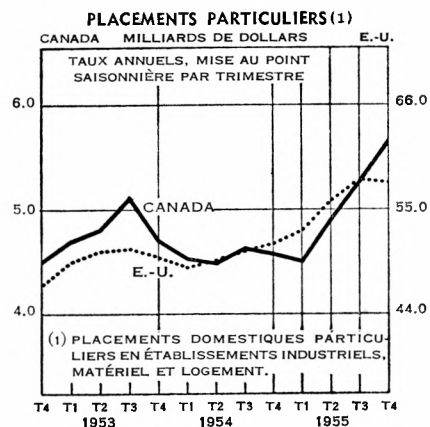
Avoirs des banques à charte (millions de dollars)	Fin 1954	Augmentation en 1955					Total	A la fin de 1955
		T1	T2	T3	T4	Total		
Dépôts et billets de la Banque du Canada	791	- 21	5	20	45	49	840	
Prêts "au jour le jour"	68	1	26	-50	36	13	81	
Bons du Trésor	360	75	-59	- 7	58	67	427	
Sous-total	<u>1,219</u>	<u>55</u>	<u>-28</u>	<u>-37</u>	<u>139</u>	<u>129</u>	<u>1,348</u>	
Obligations du Gouvernement	2,953	211	80	-68	-544	-321	2,632	
Hypothèques assurées	74	36	35	64	85	220	294	
Titres provinciaux et municipaux	441	37	35	37	- 10	99	540	
Titres des corporations	353	32	44	20	33	129	482	
Prêts de catégories spéciales ⁽¹⁾	859	-114	-57	-12	234	51	910	
Prêts généraux	3,238	21	248	245	229	743	3,981	
Sous-total	<u>4,965</u>	<u>12</u>	<u>305</u>	<u>354</u>	<u>571</u>	<u>1,242</u>	<u>6,207</u>	
Total des avoirs canadiens ci-dessus	<u><u>9,137</u></u>	<u><u>278</u></u>	<u><u>357</u></u>	<u><u>249</u></u>	<u><u>166</u></u>	<u><u>1,050</u></u>	<u><u>10,187</u></u>	
Dépôts, banques à charte (millions de dollars)								
Dépôts d'épargne personnelle	5,218	208	147	184	-124	415	5,633	
Dépôts du Gouvernement du Canada	176	- 30	-39	27	383	341	517	
Tous autres dépôts (moins items en suspens)	3,462	115	234	42	-157	235	3,697	
Total des dépôts canadiens (moins items en suspens)	<u><u>8,856</u></u>	<u><u>293</u></u>	<u><u>342</u></u>	<u><u>253</u></u>	<u><u>103</u></u>	<u><u>991</u></u>	<u><u>9,847</u></u>	
Taux d'intérêt (pourcentage)								
Taux bancaire	2.00	- .50	-	.50	.75	.75	2.75	
Prêts "au jour le jour" (taux à la fermeture)75	-	.38	.50	.87	1.75	2.50	
Bons du Trésor à trois mois ⁽²⁾	1.06	.03	.35	.39	.73	1.50	2.56	
Rendements oblig. Gouv.⁽³⁾								
Une année	1.60	-.14	.29	.49	.79	1.43	3.03	
Deux années	1.89	-.18	.24	.54	.79	1.39	3.28	
Cinq "	2.59	-.23	.08	.45	.53	.83	3.42	
Dix "	2.93	-.19	.07	.26	.29	.43	3.36	
Vingt "	3.21	-.10	.02	.13	.15	.20	3.41	

(1) Prêts aux courtiers en placements et agents de change, aux marchands de céréales, aux provinces et aux municipalités et prêts destinés à financer l'achat d'Obligations d'épargne du Canada.

(2) Taux moyen à la dernière offre du trimestre.

(3) Rendements sur obligations théoriques.

QUELQUES COMPARAISONS : CANADA ET ETATS-UNIS



augmentation dans les demandes de prêts. En réalité, durant le premier trimestre de l'année, la demande de crédit bancaire, évaluée selon le volume des prêts en cours, est demeurée au niveau atteint lors de la régression de 1954. Les banques ont pu en conséquence ajouter considérablement à leur portefeuille d'obligations du Gouvernement, comme elles l'avaient déjà fait pendant les deux derniers trimestres de 1954.

L'expansion du marché monétaire canadien mentionnée dans mon dernier rapport a rendu possible et recommandable au début de l'année l'adoption d'une autre mesure importante en vue de l'évolution de cet organisme. Dans le passé, le taux de la Banque, c'est-à-dire le taux minimum officiel auquel la banque centrale consent des prêts ou des avances temporaires, n'avait joué aucun rôle immédiat au Canada. Il ne fut changé que lorsque l'on désira signaler un événement de grande importance dans les conditions économiques. De 1944 à 1954 un seul changement eut lieu, en octobre 1950, date où le taux fut haussé de 1½ p. cent à 2 p. cent afin de signaler le besoin de mesures anti-inflationnaires. Les banques s'adressaient rarement à la Banque du Canada pour obtenir des avances et le taux de la Banque se maintint à 2 p. cent tandis que des fluctuations des taux d'intérêt notables se produisaient sur le marché.

Au début de 1955, le taux de la Banque n'était plus en ligne avec les taux d'intérêt sur les prêts à court terme, taux qui fléchissaient depuis plus d'une année. A cette époque, la méthode des prêts "au jour le jour" inaugurée par les banques à charte en juin 1954 était fermement établie. Tant que les rendements furent à la baisse et l'argent facile, après juin 1954, les banques n'eurent pas besoin d'avances et les courtiers du marché monétaire eurent peu souvent l'occasion de financer temporairement des bons ou des obligations à court terme à la Banque du Canada au moyen d'arrangements d'achat et de revente. Ces deux formes de financement pouvaient toutefois prendre des proportions plus considérables advenant une contraction des conditions monétaires et, afin de parer à cette éventualité, il devenait recommandable d'adopter une politique plus flexible concernant le taux de la Banque. Une mesure préliminaire essentielle destinée à rapprocher le taux de la Banque des taux du marché à court terme et, en quelque sorte, à le préparer à jouer un rôle actif, fut adoptée le 14 février lorsque

ce taux fut baissé à 1½ p. cent. Le changement fut expliqué dans un communiqué au public.*

La réduction du taux de la Banque de 2 p. cent à 1½ p. cent permettait aux taux du marché de s'élever un peu au-dessus des niveaux inférieurs atteints au début de février avant qu'il ne devienne nécessaire de hausser le taux de la Banque pour se conformer au mouvement. Toutefois la nécessité d'en venir à cette mesure se présenterait maintenant plus tôt que si l'ancien taux supérieur de la Banque avait été conservé.

Les taux d'intérêt des prêts à court terme commencèrent à monter à peu près à l'époque où le taux de la Banque fut réduit et avis fut donné que l'usage de ce taux deviendrait plus souple à l'avenir. Pendant les premières semaines du trimestre, alors que l'encaisse des banques s'accroissait d'un afflux de monnaie retirée de la circulation active après le maximum de transactions atteint à l'occasion de Noël, les rendements déclinaient en comparaison du niveau atteint à la fin de l'année mais, à la mi-février, ce stage prenait fin. Avant la fin de mars, les rendements des valeurs du Gouvernement à moyen et long terme avaient atteint leur point minimum ou recommencé à monter, mettant fin au déclin général des taux d'intérêt qui se faisait sentir depuis plus d'une année.

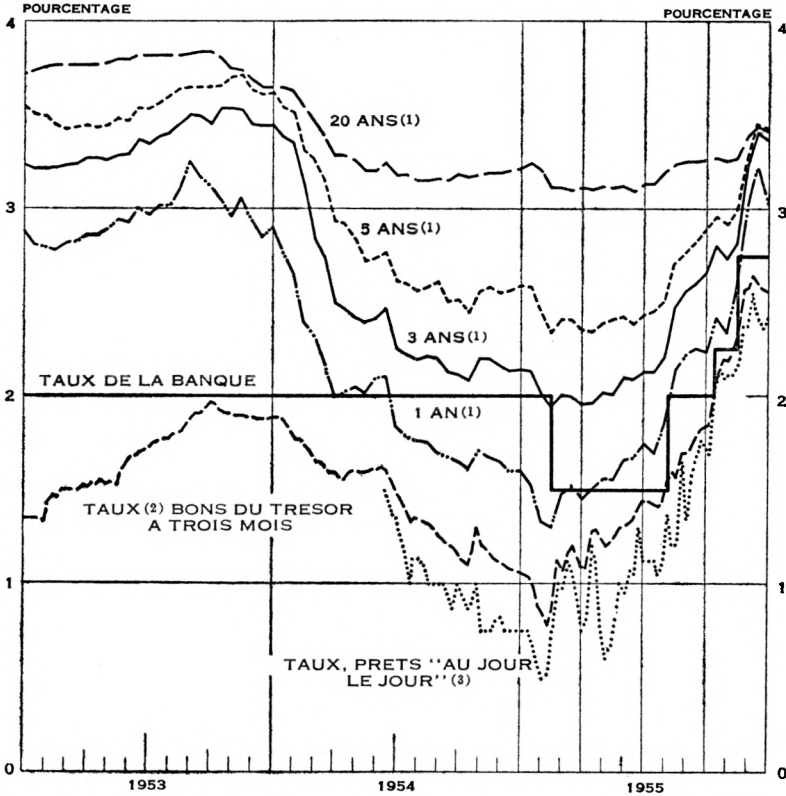
*Le communiqué émis le 14 février 1955 se lisait comme suit:

"La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui, à la fermeture des affaires, une réduction à 1½ p. cent, du taux de la Banque. Le niveau antérieur de 2 p. cent avait été établi en octobre 1950. Le taux de la Banque est le taux minimum auquel la banque centrale consent des prêts à court terme aux banques à charte et au marché de la monnaie avec la garantie des Bons du Trésor et des obligations à court terme du Gouvernement. Les rendements de ces valeurs ont décliné sensiblement depuis un an et demi, et la proportion de l'ancien taux de la Banque par rapport aux autres taux d'intérêt à court terme n'était plus raisonnable.

Dans le passé, le taux de la Banque n'a guère changé au Canada et l'on n'a pas utilisé fréquemment les facilités offertes par la Banque. A cause de la croissance et de l'activité accrue du marché de la monnaie à court terme depuis deux ans, il était devenu désirable que le taux de la Banque soit plus souple et qu'il ait une relation plus étroite (bien que non fixe) avec les autres taux d'intérêt à court terme. Cette mise au point permettra au taux de la Banque de devenir un facteur plus significatif du marché de la monnaie et rendra son emploi plus flexible à l'avenir lorsque les circonstances l'exigeront.

Bien que les termes des taux d'intérêt à court terme, y compris le taux de la Banque, fournissent un indice des conditions monétaires, il ne s'ensuit pas que tout changement du taux de la Banque ou des autres taux à court terme reflète nécessairement un changement dans les conditions économiques générales."

TAUX D'INTERET



(1) RENDEMENTS THEORIQUES DES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT - AU MILIEU ET A LA FIN DU MOIS.

(2) TAUX MOYEN LORS DE L'OFFRE HEBDOMADAIRE.

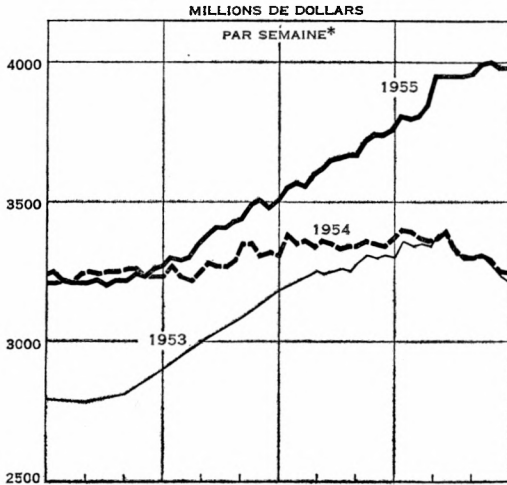
(3) MOYENNE HEBDOMADAIRE DES TAUX DE FERMETURE.

Durant le second semestre, les conditions économiques s'améliorant rapidement, les prêts généraux des banques accusèrent leur première hausse depuis près de dix-huit mois (exception faite des fluctuations saisonnières). L'augmentation des prêts généraux fut considérable, bien qu'inférieure à celle du second trimestre de 1953. Les banques pouvaient répondre à la demande de crédit croissante sans avoir à liquider d'autres avoirs et elles achetèrent de moins en moins d'obligations du Gouvernement. La proportion moyenne d'encaisse toutefois, qui, avec un pourcentage moyen de 8.7 p. cent au cours du premier trimestre, s'était tenue bien au-dessus du minimum statutaire de 8 p. cent, tomba à 8.3 p. cent en juin, et des conditions monétaires plus restreintes se manifestèrent par une hausse des rendements sur les prêts "au jour le jour", les Bons du Trésor et

les obligations à court terme du Gouvernement, ainsi que par une légère augmentation des taux sur les émissions à plus long terme.

Il devint évident que l'essor dans l'activité économique n'était

BANQUES A CHARTE: PRETS GENERAUX(1)



(1) TOUTS LES PRETS AUTRES QUE CEUX CONSENTIS AUX PROVINCES, MUNICIPALITES, MARCHANDS DE CEREALES, AGENTS DE CHANGE ET COURTIERS EN PLACEMENTS ET LES PRETS DESTINES A L'ACHAT D'OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA.

* AVANT AOUT 1953, LES CHIFFRES SONT CEUX DE LA FIN DU MOIS.

pas seulement saisonnier et qu'il dépassait le taux d'expansion normal. En somme, le ralentissement qui sévissait auparavant dans toute l'économie était en voie de disparaître et avant longtemps l'économie atteindrait virtuellement son plein rendement. Le crédit bancaire continua à croître rapidement pendant le troisième trimestre et la politique monétaire en vint à résister de plus en plus fermement à toute nouvelle expansion. En plus de la hausse accélérée des taux d'intérêt, cette nouvelle situation a amené les banques à réduire leurs placements davantage

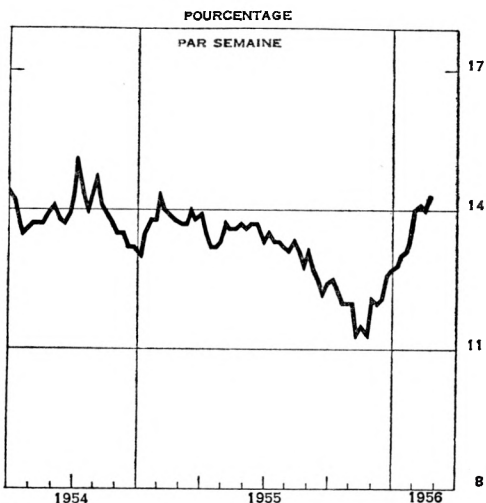
afin de financer des prêts plus nombreux. Une certaine baisse s'est produite dans le montant des obligations du Gouvernement au portefeuille des banques, et celles-ci ont également réduit leurs avoirs les plus liquides (encaisse, prêts "au jour le jour" et Bons du Trésor) afin de financer l'expansion des prêts durant cette période.

L'augmentation des taux d'intérêt sur le marché s'est manifestée par une hausse du taux de la Banque à 2 p. cent le 5 août. Revenu à ce niveau, le taux égalait de nouveau celui des banques de la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui avait été augmenté de 1½ à 1¾ p. cent en avril puis à 2 p. cent le 4 août. Les taux d'intérêt continuèrent à s'accroître et le taux de la Banque fut porté à 2¼ p. cent le 12 octobre, puis à 2¾ p. cent le 18 novembre. A ce dernier niveau, le taux canadien dépasse de ¼ p. cent le taux correspondant aux Etats-Unis.

De nouvelles indications quant à l'expansion prévue pour les prêts se dessinèrent en octobre et en novembre à la suite d'une compilation de tous les engagements à terme des banques en

vue de prêts aux corporations commerciales et d'achats d'émissions de valeurs de corporations. L'expansion du crédit s'est accélérée en octobre et par suite de conditions monétaires de plus en plus restreintes les banques ont dû vendre un fort montant d'obligations du Gouvernement. Elles ont aussi continué à puiser dans leurs avoirs liquides qui, au début de novembre, avaient fléchi pour toutes les banques à un coefficient de 11.3 p. cent des dépôts. Un an plus tôt, ce coefficient était d'environ 14 p. cent. Au cours des deux derniers trimestres, et particulièrement pendant le quatrième, les banques et les courtiers du marché monétaire eurent fréquemment recours à un financement provisoire de la Banque centrale. Des avances de la Banque du

BANQUES A CHARTE: ENCAISSE, PRETS AU JOUR LE JOUR ET BONS DU TRESOR EN PROPORTION DES DEPOTS(1)



(1) L'ENCAISSE ET LES DÉPÔTS SONT DE NATURE STATUTAIRE.

Canada aux banques à charte eurent cours presque tous les jours pendant le quatrième trimestre et la Banque détint des titres en vertu de contrats de revente avec les courtiers tous les jours du mois sauf quatre pendant octobre et novembre respectivement.

La Banque du Canada et les banques à charte se réunirent le 19 septembre et le 21 novembre pour étudier la situation générale du crédit. La réunion de septembre mena à une compilation de la statistique sur les engagements à terme mentionnés plus haut et à une analyse mensuelle des prêts bancaires par catégorie au lieu de l'analyse trimestrielle faite jusque là. A la réunion de novembre j'exprimai l'opinion que l'expansion très rapide du crédit bancaire utilisé pour financer des déboursés commerciaux et personnels avait fortement dépassé l'accroissement de la production nationale qui ne devient possible que lorsque l'embauchage a virtuellement atteint sa pleine capacité, et que cette expansion ne pourrait se maintenir au même rythme. Les demandes de crédit nouveau et d'augmentations de crédit devraient dorénavant être étudiées soigneusement et une revue des limites imposées au crédit devrait avoir lieu afin de contrôler l'expansion future. Par cette méthode et avec l'application

de certaines pratiques appropriées aux prêts à terme et aux coefficients d'avoirs liquides, on croyait que les moyens monétaires ordinaires pourraient suffisamment modérer la demande et la disponibilité de crédit bancaire. Il n'a pas été jugé nécessaire, après novembre, de proposer de restriction d'ordre général, et on espère éviter ce genre de mesure à l'avenir. Une augmentation des prêts consentis par les banques se continuerait probablement, mais l'on devrait combattre tous les signes d'abus du crédit bancaire par les emprunteurs de toute catégorie.

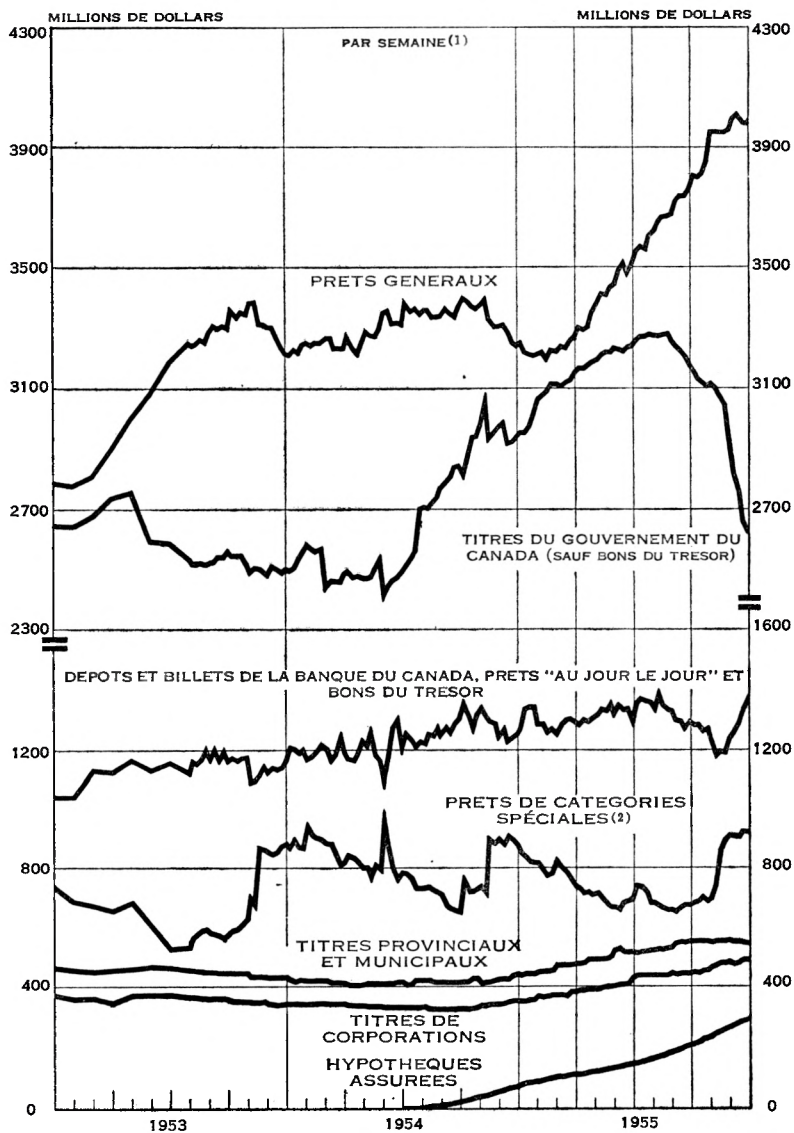
Les conditions saisonnières, qui occasionnent habituellement un déclin du volume des prêts après la mi-novembre, ont ralenti cette année le rythme d'accroissement de ce volume. Les banques ont continué à vendre des obligations en grande quantité pour financer d'une part l'augmentation continue des prêts et de l'autre pour commencer à restaurer leurs avoirs liquides. Pendant tout le quatrième trimestre, les taux d'intérêt ont augmenté fortement au Canada, cette hausse étant un peu plus marquée qu'aux Etats-Unis, mais ils se sont stabilisés au début de décembre puis ont décliné légèrement pendant les deux ou trois dernières semaines de l'année.

BANQUES A CHARTE • Les changements dans les principaux avoirs canadiens et dans les dépôts des banques à charte apparaissent au tableau de la page 6 et dans les graphiques aux pages 13 et 14.

L'augmentation graduelle des prêts des banques à charte en 1955 a déjà été mentionnée. A la fin du second trimestre, la hausse des prêts généraux d'une année à l'autre atteignait 6 p. cent; à la fin du troisième trimestre elle s'établissait à 12 p. cent et, à la fin de l'année, à 23 p. cent. Le total des prêts de toutes catégories a augmenté de 19 p. cent pendant l'année. Les détails des changements par catégories d'emprunteurs apparaissent au tableau à la page 15 et aux graphiques à la page 16.

Une hausse considérable du crédit au consommateur fut l'une des causes principales de l'augmentation notable dans les prêts des banques à charte. On calcule que le total du crédit au consommateur a augmenté d'environ 350 millions de dollars en 1955, à comparer avec 114 millions en 1954 et 326 millions en 1953. Cette hausse a donné lieu à une augmentation de 64 p. cent dans les prêts des banques aux sociétés de prêts à tempérament et à un accroissement marqué des prêts personnels. L'augmentation de 49 p. cent dans les prêts aux entrepreneurs s'explique par le niveau très élevé des travaux de construction. Les prêts beaucoup plus élevés aux utilités publiques et aux

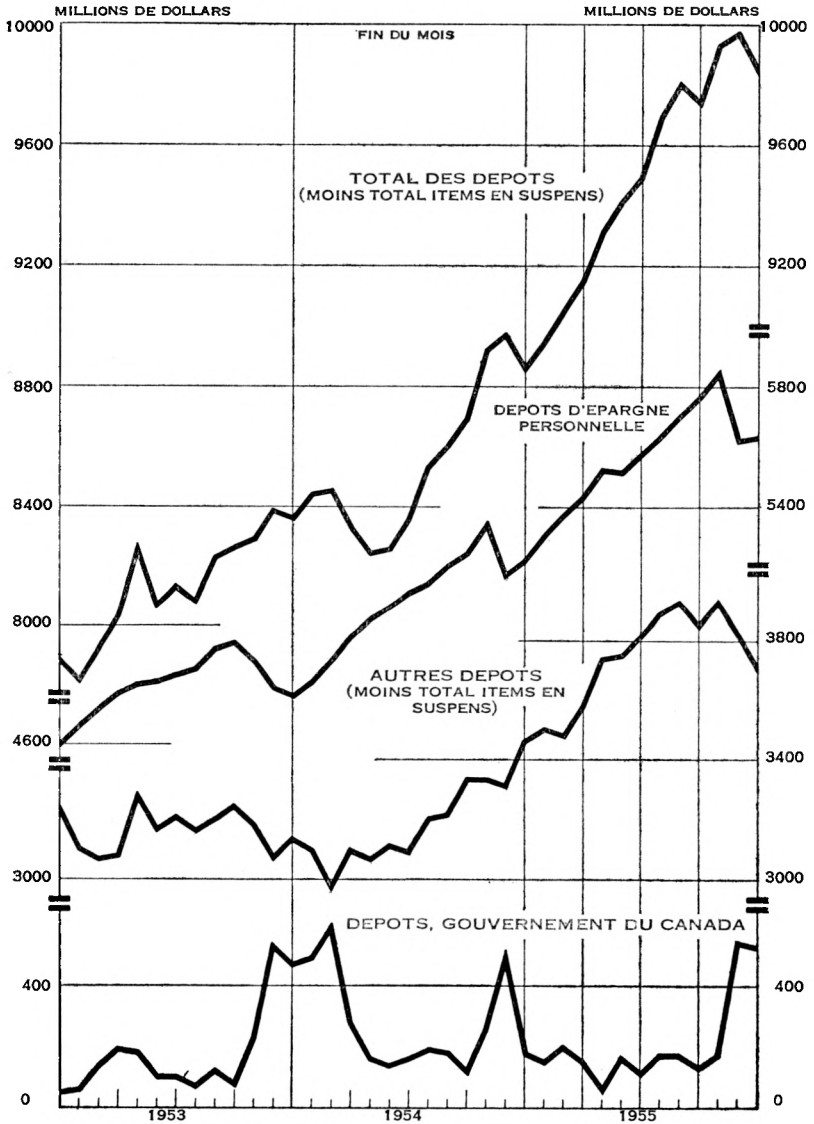
BANQUES A CHARTE : PRINCIPAUX AVOIRS CANADIENS



(1) AVANT AOUT 1953 LES CHIFFRES SONT CEUX DE LA FIN DU MOIS.

(2) PRETS AUX PROVINCES, AUX MUNICIPALITES ET AUX COURTIERIS EN PLACEMENTS ET AGENTS DE CHANGE (SAUF PRETS "AU JOUR LE JOUR") ET MARCHANDS DE CEREALES ET PRETS DESTINES A L'ACHAT D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA.

BANQUES A CHARTE : PASSIF, DEPOTS CANADIENS



Prêts canadiens des banques à charte⁽¹⁾

(millions de dollars)

<u>Généraux</u>	Au 31 déc. 1955	Hausse durant			Pour- centage de la hausse en 1955
		1955	1954	1953	
Personnels					
(i) Entièrement garantis par obligations et actions négociables	339	86	-17	11	34%
(ii) Autres	465	113	43	66	32
Sociétés de prêts à tempérament	297	116	-45	21	64
Autres institutions financières ⁽²⁾	144	19	13	8	16
Vendeurs	635	73	-22	101	13
Cultivateurs	366	28	5	25	8
Entrepreneurs en construction	278	91	25	22	49
Utilités publiques, sociétés de transport et de communication	141	73	8	- 5	108
Etablissements industriels	976	77	-47	151	9
Autres	340	67	34	48	25
Total des prêts généraux	3,981	743	- 3	448	23%
<u>Catégories particulières</u>					
Gouvernements provinciaux et municipaux	207	43	7	-13	26
Courtiers en placements et agents de change ⁽¹⁾	179	36	-10	- 1	25
Marchands de céréales	361	-43	13	134	-11
Pour achat d'Obligations d'épargne du Canada	163	15	-18	19	11
Total des catégories spéciales	910	51	- 8	139	6%
Total des prêts au Canada	4,891	794	-11	587	19%

(1) Sauf les prêts "au jour le jour".

(2) Y compris les sociétés de fiducie, de prêts, d'hypothèques, de placements et compagnies d'assurance.

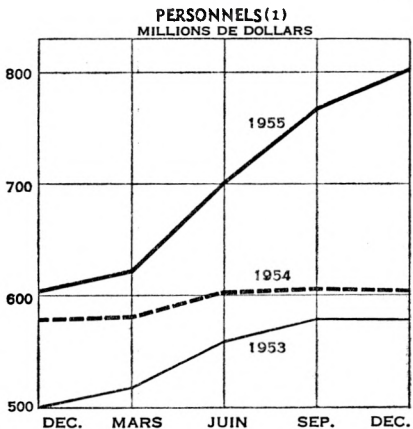
gouvernements provinciaux et municipaux ont surtout résulté d'un financement temporaire par les banques dans la seconde moitié de l'année. Une hausse notable a également été notée dans les prêts garantis par des obligations et actions négociables.

La grosse augmentation des avoirs des banques à charte a été accompagnée d'une hausse marquée dans le passif en dépôts lequel, compte tenu des items en suspens, a augmenté de 991

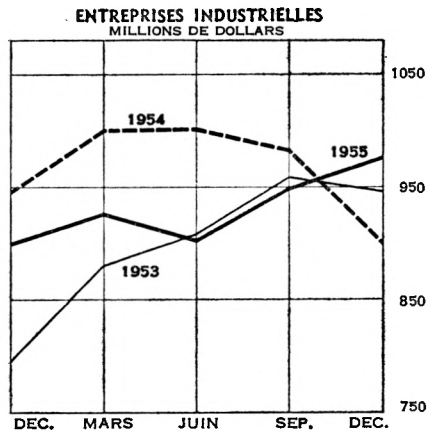
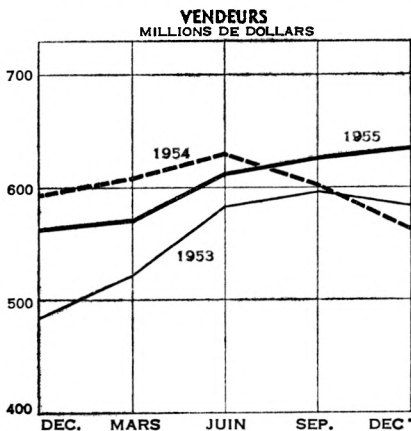
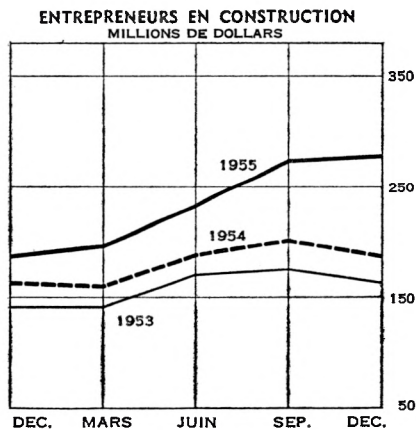
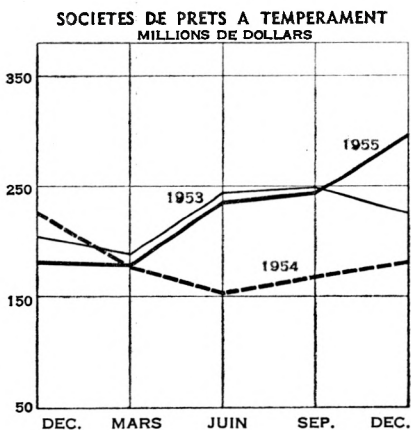
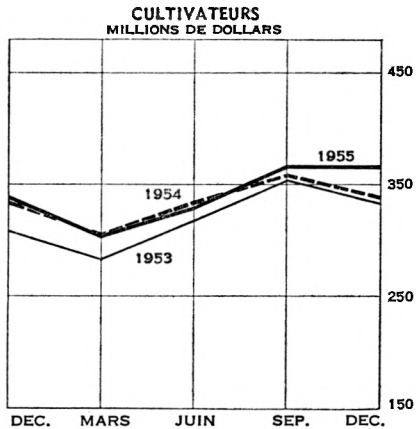
BANQUES A CHARTE

REPARTITION TRIMESTRIELLE DES PRETS AU CANADA

DIVERS ITEMS



(1) SAUF LES PRETS POUR L'ACHAT D'OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA.



millions de dollars. Les dépôts du Gouvernement du Canada ont contribué dans la mesure de 341 millions de dollars à cette augmentation. Les dépôts du public ont augmenté de 650 millions de dollars, dont 415 millions sous la rubrique de l'épargne personnelle. On trouvera d'autres détails sur ces changements à la page 20.

COEFFICIENT DES AVOIRS LIQUIDES • Au cours des entretiens avec les banques à charte en novembre et décembre, la Banque du Canada a recommandé l'adoption d'une pratique uniforme en vue du maintien d'un coefficient minimum des avoirs liquides (encaisse, prêts "au jour le jour", et Bons du Trésor) en proportion des dépôts. Cette recommandation avait pour but d'établir un mode pratique d'opérations bancaires qui aiderait la banque centrale à restreindre les pressions inflationnaires à l'avenir.

La fonction du coefficient minimum de liquidité est d'augmenter l'efficacité d'une politique monétaire destinée à modérer une expansion trop rapide du crédit, en exerçant une restriction monétaire sur les prêts des banques, sur les taux d'intérêt et sur les marchés des valeurs en général, son influence se faisant sentir plus tôt, plus graduellement et avec plus d'assurance de succès que s'il n'existait pas.

Dans le cas de restriction monétaire, toute banque qui a son coefficient d'avoirs liquides ou à peu près et qui désire augmenter ses prêts doit vendre des Obligations du Gouvernement ou d'autres valeurs de placement pour trouver les fonds nécessaires. La perte du rendement d'intérêt sur les obligations vendues et la perte sur les obligations mêmes généralement subie sur les ventes de ce genre en temps de restriction monétaire rendront cette banque moins encline à augmenter ses prêts. Les ventes d'obligations par une banque auront aussi comme effet de restreindre le marché des obligations et, par le fait même, les marchés des valeurs en général.

Par contre, en l'absence d'un accord portant sur les coefficients minimums d'avoirs liquides lorsqu'une forte expansion se produit dans les demandes de prêts, la vente des obligations par une banque peut être remise à plus tard et elle peut obtenir les fonds nécessaires en réduisant ses avoirs liquides. La restriction monétaire, à moins d'être très sévère, pourra donc par conséquent ne donner aucun résultat pendant un certain temps. Eventuellement, quand les avoirs liquides de la banque auront diminué sensiblement, la banque devra (à moins que l'expansion

du crédit ait été d'une nature très temporaire) restaurer ses avoirs liquides en vendant une grande quantité d'obligations. Mais, pendant une période d'expansion générale du crédit, la banque constatera peut-être que d'autres banques essaient d'effectuer la même opération en même temps. Toute réaction lente des banques devant des conditions monétaires plus restreintes finira probablement par amener sur le marché des valeurs des mises au point plus sévères et plus inquiétantes et un changement de politique de prêts plus abrupt que si, par l'observance rigoureuse de l'entente relative au coefficient minimum des avoirs liquides, les prêteurs s'étaient conformés plus rapidement aux restrictions monétaires.

Après délibération, les banques ont convenu d'atteindre d'ici au 31 mai 1956 un coefficient minimum de 15 p. cent en avoirs liquides qu'elles s'efforceront de maintenir à compter de juin en se basant sur une moyenne quotidienne. A ce régime, des fluctuations supérieures ou inférieures à 15 p. cent pourront avoir lieu d'un jour à l'autre ou de semaine en semaine, mais pour le mois entier la moyenne ne fléchira jamais en-dessous du coefficient établi. Je crois que l'adoption d'un tel mode d'opérations assurera un système financier qui s'adaptera plus rapidement, plus facilement et plus sûrement aux mesures de restriction monétaire futures et qui pourra par conséquent mieux servir l'intérêt national.

PRETS A TERME • Les banques à charte canadiennes, en plus d'être commerciales, sont des institutions d'épargne très considérables et à ce titre elles jouent un rôle important en dirigeant les économies de millions de Canadiens vers des placements à long terme productifs. Dans ce rôle, elles suivent une politique de placement assez semblable à celles des autres acheteurs de valeurs en se procurant sur le marché, et aux cours du marché, des titres de gouvernements provinciaux et municipaux et de corporations. En vertu de la loi promulguée en 1954, elles font également des placements en hypothèques assurées sur le logement. De plus, une partie de l'épargne que détiennent la plupart des institutions est placée dans des obligations du Gouvernement fédéral, la proportion de ce placement variant d'après les circonstances et l'avis de l'institution intéressée. Dans le cas des banques à charte, les dépôts d'épargne sont généralement affectés dans des proportions diverses aux prêts commerciaux, ces prêts étant en quelque sorte consentis par la division de l'épargne à celle des transactions commerciales.

Traditionnellement, en remplissant leur rôle de banquiers commerciaux, les banques à charte n'avaient pas l'habitude du prêt à terme, c'est-à-dire du prêt aux corporations où l'époque du paiement est fixée au-delà de celle des prêts bancaires ordinaires, ni de l'achat direct d'une émission de valeurs d'un client, contrairement à l'achat de titres offerts au public sur le marché. Au cours des années récentes toutefois, les prêts à terme ont été répartis en trois périodes distinctes, peu de prêts de ce genre étant effectués dans l'intervalle. A chaque reprise, la Banque du Canada a jugé nécessaire de proposer un abandon de presque tous les genres de prêts à terme et les banques ont accepté sa recommandation. La première période mentionnée plus haut s'est étendue de janvier 1948 à février 1949, la seconde de février 1951 à mai 1952, cette fois accompagnée d'un plafonnement général de tous les prêts bancaires. La troisième période enfin s'est présentée au cours de 1955.

En septembre j'ai discuté avec les banques l'augmentation rapide qui semblait se produire dans leurs prêts à terme aux corporations. Afin que la Banque du Canada et les banques à charte puissent apprécier la situation plus aisément, chaque banque a commencé à émettre un rapport hebdomadaire sur le montant des ses engagements en fait de prêts à terme (pour les montants excédant \$250,000). Les premiers renseignements complets ont été fournis au début de novembre. La valeur totale des engagements de ce genre qui n'avaient pas été employés dépassait alors 400 millions de dollars, tandis que de nouveaux engagements étaient consentis à raison d'environ 50 millions de dollars par mois. A la fin de novembre, il fut convenu que toutes les banques cesseraient généralement de prendre de nouveaux engagements pour des prêts à terme.

Afin d'éviter tout malentendu, signalons tout de suite que cette décision de renoncer aux prêts à terme n'empêche pas les banques d'accorder un crédit temporaire à leurs clients pour financer leurs programmes d'expansion, en attendant d'autres dispositions plus permanentes destinées à leur procurer des fonds d'institutions autres que les banques, par exemple en lançant une émission d'obligations ou d'actions ou en empruntant directement d'autres sources. La convention n'interdit pas non plus aux banques l'achat de titres de corporations et d'autres valeurs de placement à long terme sur le marché libre, ni de participer avec d'autres à l'achat de nouvelles émissions de valeurs offertes au public, ces opérations étant normales pour les institutions qui ont des dépôts d'épargne à placer.

AVOIRS LIQUIDES AUX MAINS DU PUBLIC • Le montant total de la monnaie, des dépôts en banque et des titres du Gouvernement aux mains du public a augmenté de \$1,115,000,000, soit 6 p. cent, en 1955, à comparer avec des hausses de 253 millions de dollars en 1954 et de 264 millions en 1953. Les changements dans les divers postes qui composent ce total apparaissent aux graphiques à la page 21 et au tableau suivant.

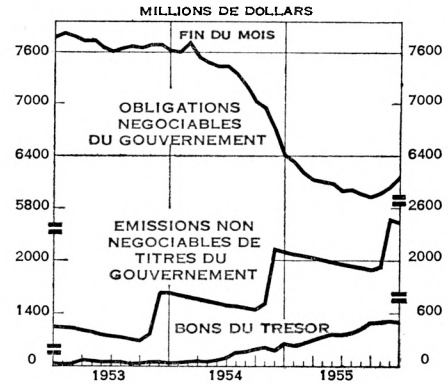
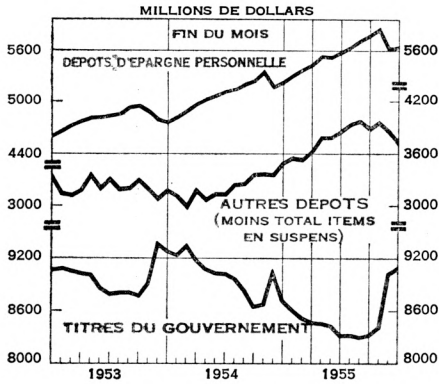
De fortes augmentations se sont produites dans le total des dépôts au cours de chacun de trois premiers trimestres, alors que s'accroissait l'actif des banques à charte, mais une réduction sensible a eu lieu durant le dernier trimestre. Pendant ce trimestre, un fort volume de dépôts est passé des mains du public au Gouvernement à l'occasion de la vente des Obligations d'épargne du Canada de la dixième émission et le public a également réduit ses dépôts en achetant des banques une quantité considérable de titres négociables du Gouvernement. Ces changements ont fait plus que corriger l'effet de la forte augmentation des prêts des banques à charte sur le montant total des dépôts du public. Les dépôts d'épargne personnelle ont augmenté de 415 millions de dollars pendant l'année, à comparer avec 462 millions en 1954 alors que le public se départissait dans

**Monnaie, dépôts des banques et titres du Gouvernement
du Canada au portefeuille public**
(millions de dollars)

	Total au 31 déc./55	Hausse en 1955				Total
		1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	
Monnaie (billets et pièces)	1,550	— 39	99	17	15	92
Dépôts payables sur demande ⁽¹⁾	3,266	— 21	163	69	— 40	171
Dépôts d'épargne personnelle	5,633	208	147	184	— 124	415
Autres dépôts à terme	464	149	65	— 35	— 112	67
Monnaie et dépôts des banques	10,913	297	474	235	— 261	745
Titres du Gouvernement du Canada	9,083	— 258	— 150	19	759	370
Total	19,996	39	324	254	498	1,115

⁽¹⁾Dépôts payables sur demande, moins total des items en suspens.

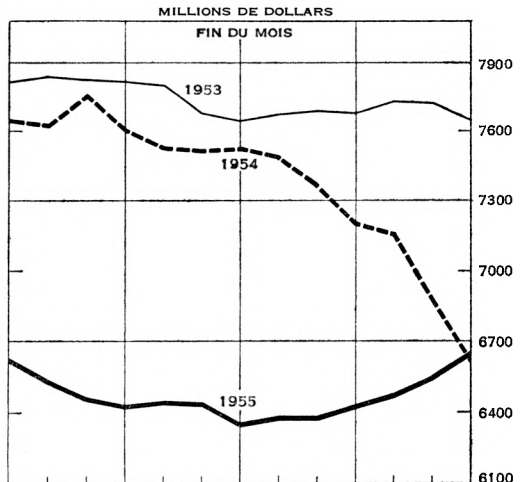
DEPOTS BANCAIRES ET TITRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU PORTEFEUILLE PUBLIC



une large mesure des titres du Gouvernement qu'il avait en mains. Les autres dépôts à terme (surtout ceux des corporations) qui avaient connu une hausse de 278 à 397 millions de dollars en 1954, continuèrent à s'accroître pendant les premiers mois de 1955 pour atteindre un maximum de 617 millions de dollars en mai. En partie à cause de rendements plus élevés des Bons du Trésor et autres valeurs de placement à court terme, ces dépôts ont fléchi continuellement pendant le reste de l'année pour atteindre 464 millions de dollars le 31 décembre.

Les titres du Gouvernement aux mains du public ont augmenté de 370 millions de dollars au cours de 1955, alors qu'ils avaient fléchi de 570 millions en 1954. Comme l'indique le graphique, le public a constamment réduit son portefeuille de valeurs négociables pendant la première moitié de l'année, mais une tendance contraire s'est affirmée pendant le troisième trimestre et, au quatrième trimestre enfin, les achats du public étaient redevenus considérables.

TITRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU PORTEFEUILLE PUBLIC EMISSIIONS NEGOCIABLES(1)



(1) Y COMPRIS BONS DU TRESOR.

Répartition des valeurs en portefeuille directes et garanties du gouvernement du Canada

(millions de dollars)

	Au 31 déc./55	Augmentation en 1955				Total
		1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	
Banque du Canada						
Bons du Trésor	263	- 4	132	- 62	28	94
Billets du Trésor	500	- 75	-	-100	- 75	-250
Autres émissions	1,604	- 4	7	174	124	301
Total	2,367	- 83	139	12	77	145
Banques à charte						
Bons du Trésor	427	75	- 59	- 7	58	67
Autres émissions	2,632	211	80	- 68	-544	-321
Total	3,059	286	21	- 75	-486	-254
Comptes du Gouvernement						
Caisse d'assurance-chômage						
Bons du Trésor	31	- 40	-	5	26	- 9
Autres émissions	853	- 12	- 14	27	-	1
Autres comptes						
Bons du Trésor	5	- 1	1	- 1	5	5
Billets du Trésor	-	25	- 25	100	-100	-
Emissions directes payables fonds E.-U.	191	63	10	21	-	94
Autres émissions	411	4	3	3	200	196
Total	1,491	31	- 25	150	131	287
Public						
Bons du Trésor	499	80	56	145	8	289
Autres émissions négociables	6,151	-279	-135	- 66	218	-262
Emissions non négociables	2,433	- 59	- 71	- 60	533	343
Total	9,083	-258	-150	19	759	370
dont						
Non-résidents ⁽¹⁾	551	-114	- 33	- 28	12	-163
Compagnies d'assurance-vie résidentes ⁽¹⁾	789	- 9	- 12	- 4	- 25	- 50
Tous autres titulaires ⁽¹⁾	7,743	-135	-105	51	772	583
Total en cours						
Bons du Trésor	1,225	110	140	70	125	445
Billets du Trésor	500	- 50	- 25	-	-175	-250
Autres émissions négociables	11,842	- 25	- 49	96	- 2	10
Emissions non négociables	2,433	- 59	- 71	- 60	533	343
Total	16,000	- 24	- 15	106	481	548

(1) Chiffres préliminaires.

MARCHE DES VALEURS • Les fluctuations des taux d'intérêt en 1955 ont déjà été mentionnées au chapitre des conditions monétaires et bancaires.

Le montant total des obligations du Gouvernement du Canada, directes et garanties, a augmenté de 548 millions de dollars en 1955. Cette augmentation n'a pas résulté d'un excédent général des déboursés du Gouvernement sur ses recettes car elle a été plus que compensée par une hausse combinée de l'encaisse en banque du Gouvernement et des titres inscrits au compte de ce dernier. Principalement grâce au produit de la vente des Obligations d'épargne du Canada de la dixième émission, une augmentation considérable a été notée dans l'encaisse en banque du Gouvernement durant la seconde partie de l'année, la hausse totale pour l'année s'établissant à 373 millions de dollars. Les titres de l'Etat au portefeuille du Gouvernement ont augmenté de 287 millions de dollars. Les opérations de la Dette fondée du Gouvernement peuvent se résumer comme suit:

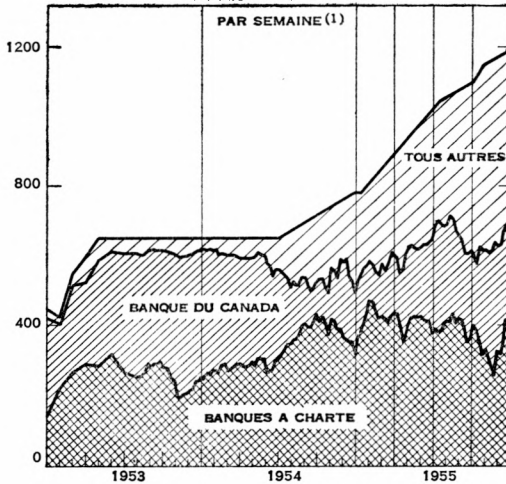
Changements dans la dette fondée du Gouvernement du Canada en 1955

(millions de dollars)

	Nouvelles émis- sions	Rappels	Change- ment net
Obligations négociables—directes	700	603	+ 97
—garanties	—	58	— 58
Obligations d'épargne du Canada	670	327	+343
Sous-total	1,370	988	+382
Bons du Trésor			+445
Billets du Trésor			—250
Dette échue et en cours			— 44
Mise au point de l'évaluation du taux du change			+ 15
Total, changements			+548

Comme événement notable du marché monétaire au cours de l'année signalons une augmentation considérable dans la quantité des Bons du Trésor placés hors des banques. A la fin de 1955, le public avait en mains des Bons évalués à 499 millions de dollars, à comparer avec une valeur de 211 millions de dollars à la fin de 1954 et de 27 millions à la fin de 1953. Afin de

REPARTITION DES BONS DU TRESOR
EN PORTEFEUILLE
MILLIONS DE DOLLARS



(1) AVANT AOUT 1953 LES CHIFFRES SONT CEUX DE LA FIN DU MOIS.

répondre à cette demande croissante de Bons du Trésor, la quantité vendue par soumission a graduellement été haussée au cours de l'année. L'augmentation nette s'est chiffrée à 445 millions de dollars, portant le montant en cours à la fin de l'année à \$1,225,000,000.

Le montant total des nouveaux titres offerts en vente par les gouvernements provinciaux, les municipalités et les corporations en 1955 a été beaucoup plus élevé que celui de 1954.

Chiffres approximatifs des nouvelles émissions⁽¹⁾ en
valeurs provinciales, municipales et de corporations
(millions de dollars)

	Payables en dollars canadiens seulement		Payables en entier ou au choix à l'étranger		Total	
	1955	1954	1955	1954	1955	1954
Obligations provinciales ⁽²⁾ . .	220	242	-24	61	196	303
Obligations municipales . .	218	265	18	11	236	276
Obligations de corporations . .	378	338	-27	83	351	421
Total, obligations	816	845	-33	155	783	1,000
Actions de corporations					406	170
Total					1,189	1,170

(1) Nouvelles émissions à la date de livraison moins les rappels. A l'exclusion des billets à court terme. Chiffres préliminaires en 1955.

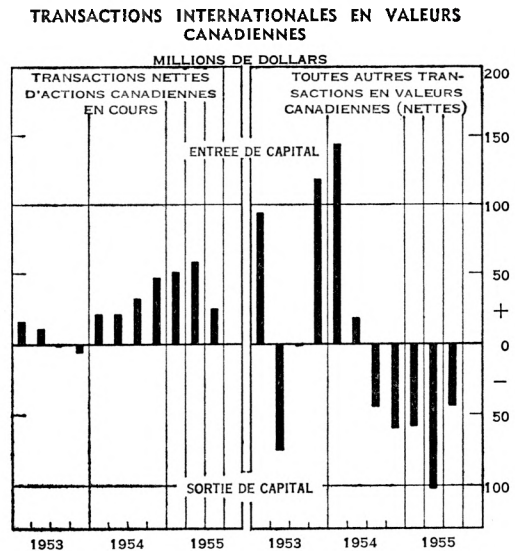
(2) Inclut les émissions municipales et autres garanties par les provinces.

Les nouvelles offres d'obligations ont été à peu près les mêmes que l'année précédente. Le volume des nouvelles émissions au Canada a été plus élevé tandis qu'il a été moindre dans les nouvelles émissions sur le marché de New-York. La valeur des nouvelles émissions d'actions par des corporations canadiennes en 1955 a été plus que le double du total de 1954.

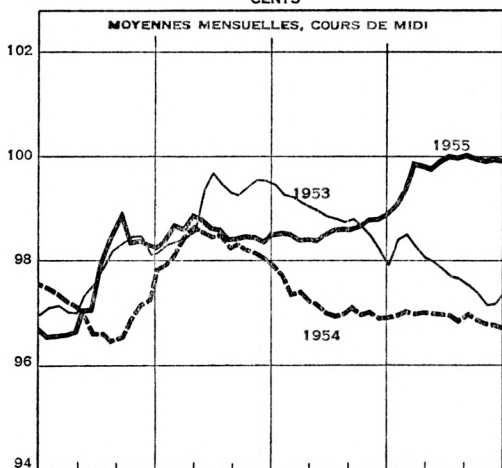
La statistique apparaissant au tableau ci-contre est calculée d'après les dates de livraison plutôt que celles de l'offre et elle ne tient pas compte des remboursements, que les émissions aient été rappelées ou non.

COMPTE CAPITAL INTERNATIONAL • Au cours de toute l'année 1955, le Canada a continué à acheter plus de marchandises et de services du reste du monde qu'il n'en a vendus; les achats ont subi une hausse sensible et les ventes ont également augmenté mais dans une mesure moindre. L'entrée nette de capitaux à long terme a fléchi tandis que celle des capitaux à court terme s'est avérée plus considérable qu'en 1954 et on a noté un léger déclin dans le change étranger au portefeuille officiel. Les détails du compte capital international apparaissent dans le tableau à la page 27 jusqu'au troisième trimestre, le dernier pour lequel de la statistique soit disponible.

L'entrée des capitaux pour placement direct au Canada s'est maintenue à un niveau élevé en 1955. Comme par les années passées, plus de la moitié de ces placements ont été effectués dans l'industrie du pétrole et des montants considérables ont aussi été placés dans l'industrie minière et l'industrie manufacturière. La demande de capitaux canadiens sous forme d'actions, qui a été plus forte que d'habitude en 1954 et qui a résulté en partie des transactions de nouveaux fonds mutuels des États-Unis, s'est maintenue en 1955 et elle a atteint son point culminant pendant le second semestre pour décliner dans la suite.



DOLLARS DES E.-U. EN FONDS
CANADIENS
CENTS



Les transactions des obligations de débiteurs canadiens ont fortement été influencées par des changements dans les niveaux relatifs des taux d'intérêt au Canada et aux Etats-Unis. Pendant 1954 et au cours des premières semaines de 1955 les rendements des obligations à long terme au Canada ont fléchi en proportion de ceux des Etats-Unis. Cette situation a rendu le marché de capitaux américains un peu moins attrayant pour

le placement de nouvelles valeurs par les emprunteurs canadiens, tout en encourageant les titulaires d'obligations canadiennes aux Etats-Unis à vendre les titres qu'ils avaient en portefeuille. Les transactions d'obligations de débiteurs canadiens avec des non-résidents, y compris les nouvelles émissions et les valeurs en cours, ont donné lieu à une entrée de capitaux très considérable à la fin de 1953 et au début de 1954 ainsi qu'à des sorties notables de capitaux du Canada pendant le second semestre de 1954 et le premier semestre de 1955. Après juillet, l'écart entre les taux d'intérêt aux Etats-Unis et au Canada s'est de nouveau élargi et la sortie nette résultant de toutes les transactions en obligations de débiteurs canadiens a fléchi sensiblement. Vers la fin de l'année, les emprunteurs canadiens commençaient à vendre de nouvelles émissions en plus grande quantité sur le marché de New-York.

Le rapatriement particulier d'obligations de débiteurs canadiens a été activé par le rapatriement officiel d'obligations du Gouvernement payables en dollars E.-U. Le changement dans ce genre de valeurs au portefeuille du Gouvernement apparaît au tableau à la page 22.

La valeur du dollar E.-U. en fonds canadiens a augmenté d'environ 3 p. cent pendant 1955, surtout durant les mois de février et octobre. La hausse qui s'est produite à l'automne semble se rattacher principalement à l'accroissement du déficit canadien dans la balance internationale.

Compte capital: solde canadien des paiements internationaux
(millions de dollars)

<u>Entrées (+) et sorties (—)</u> <u>de capitaux</u>	1954				1955		
	<u>1er</u> <u>trim.</u>	<u>2ème</u> <u>trim.</u>	<u>3ème</u> <u>trim.</u>	<u>4ème</u> <u>trim.</u>	<u>1er</u> <u>trim.</u>	<u>2ème</u> <u>trim.</u>	<u>3ème</u> <u>trim.</u>
Placement étranger direct au Canada ⁽¹⁾	+ 83	+ 88	+67	+138	+ 80	+ 90	+90
Placement canadien direct à l'étranger ⁽¹⁾	— 9	— 18	—28	— 19	— 5	— 10	—15
Valeurs canadiennes							
Nouvelles émissions	+174	+ 93	+35	+ 24	+108	+ 19	+14
Rapatriement	— 25	— 75	—48	— 54	— 85	— 74	—13
Transactions nettes d'obligations en cours	— 5	—	—31	— 30	— 82	— 51	—47
Transactions nettes d'actions en cours	+ 21	+ 21	+32	+ 47	+ 51	+ 58	+25
Transactions en valeurs étrangères (nettes)	+ 2	— 17	— 4	— 5	+ 11	— 24	+14
Remboursements de prêts par des gouvernements étrangers	+ 9	+ 19	+10	+ 34	+ 7	+ 18	+ 9
Hausse (+) en dollars canadiens aux mains des non-résidents	— 18	+ 13	+10	+ 17	+ 30	+ 40	+ 6
Baisse (+) dans les réserves officielles canadiennes d'or et de change étranger	— 4	— 37	—38	— 45	+ 71	— 56	— 7
Autres déplacements de capitaux (nets)	— 52	+102	—25	— 21	— 31	+156	+ 9
Total, compte capital	+176	+189	—20	+ 86	+155	+166	+85

(1) A l'exclusion des bénéfices non distribués.

Le fléchissement du dollar canadien en 1955 a été amorti par une forte entrée de capitaux à court terme. La plupart des déplacements de capitaux à court terme, qui furent considérables dans les deux sens, sont inclus sous la rubrique "autres déplacements de capitaux (nets)" dans le tableau et ils représentent surtout des changements dans les comptes commerciaux à recevoir et payables et dans les soldes de monnaie étrangère au portefeuille des particuliers.

Un certain genre de déplacement de capitaux à court terme durant l'année sera peut-être d'un intérêt spécial car il indique

un nouvel essor dans le marché de la monnaie internationale. En décembre 1954 et pendant le premier trimestre de 1955 l'écart considérable entre les rendements des Bons du Trésor du Royaume-Uni et ceux du Canada a suffisamment dépassé le coût de la protection contre les risques du change par la vente à terme du Sterling pour attirer du Canada vers le Royaume-Uni des fonds à court terme d'un montant total d'environ 100 millions de dollars. (Un déplacement du même genre semble avoir eu lieu des Etats-Unis au Royaume-Uni). Une hausse subséquente du rendement des Bons du Canada et de l'escompte sur les ventes à terme du Sterling a rendu ce genre de placement moins attrayant et apparemment tous les fonds étaient rentrés à la fin du troisième trimestre de l'année.

DETTE PUBLIQUE • Les détails des émissions et remboursements d'Obligations du Gouvernement en 1955 sont résumés au tableau suivant.

Nouvelles émissions et remboursements des obligations directes et garanties du Gouvernement du Canada, 1955

<u>Date de livraison ou de rachat</u>	<u>Titres</u>	<u>Montant</u> (millions de dollars)		<u>Intérêt du coupon</u>	<u>Date d'échéance</u>
		<u>Nouvelles émissions</u>	<u>Rachat</u>		
1er mars	Paquebots nationaux (Antilles), Garantie Gouv.		9	5	1er mars/55
15 juin	CNR—Garantie Gouv.		49	4 ³ / ₄	15 juin/55
1er juillet	Emprunt du Gouv.	700		2	1er mai/58
1er juillet	Emprunt du Gouv.		200	2 ¹ / ₄	1er juil./55
1er juillet	Emprunt du Gouv.		400	2 ¹ / ₄	1er juil./55
1er nov.	Obligations d'épargne du Canada	670		3 ¹ / ₄	1er nov./67
	Rachats d'Obligations d'épargne		327		
	Tous autres remboursements		3		
		<u>1,370</u>	<u>988</u>		

Les obligations négociables ont fait l'objet d'une seule émission importante en 1955. Une nouvelle émission de 700 millions de dollars à 2 p. cent datée du 1er juillet 1955, avec échéance le 1er mai 1958, a été vendue au pair le 9 juin. Sur le total du produit de la vente, 600 millions de dollars ont servi à

rappeler deux émissions échéant le 1er juillet. Le 24 juin, avis fut donné du remboursement sur demande, le 15 janvier 1956, d'une émission de 48 millions de dollars à 3¼ p. cent payable en fonds des Etats-Unis.

En octobre, la dixième émission des Obligations d'épargne du Canada portant intérêt à 3¼ p. cent fut offerte en vente. A venir jusqu'au 31 décembre, le total des ventes avait atteint 670 millions de dollars, à comparer avec 800 millions lors de la vente de la neuvième émission en 1954. Les ventes par l'épargne sur le salaire se sont chiffrées à 196 millions de dollars, soit 13 millions de plus que l'année précédente. L'augmentation nette des Obligations d'épargne du Canada en cours pendant l'année a été de 343 millions de dollars, ce qui a porté le total global à la fin de 1955 à \$2,433,000,000, soit 15 p. cent du total direct et de la dette fondée garantie.

PERSONNEL • Le personnel de la Banque comptait 755 employés au 31 décembre 1955, en comparaison de 729 l'an dernier à pareille date. Une réduction continue du nombre des employés depuis l'abandon du contrôle du change étranger avait abaissé les cadres de certains services à leur minimum en 1954; depuis lors, le volume de travail a augmenté sans cesse, particulièrement à la Division de la dette publique et dans les agences de la Banque situées en dehors d'Ottawa où il est devenu évident que le personnel n'était plus suffisant. Les employés ont rempli leurs fonctions consciencieusement et avec compétence pendant l'année.

PROFITS ET PERTES • Les bénéfices nets résultant des opérations de la Banque en 1955, avant les affectations pour éventualités et réserves, se sont établis à \$42,937,694, en comparaison de \$44,877,399 l'année précédente. Aucune affectation n'a été jugée nécessaire pour les réserves de placements en 1955; en 1954 des affectations antérieures furent renversées jusqu'à concurrence de \$7,000,000. Conformément à la Loi, un montant de \$4,596,653 a été assigné au Fonds de réserve, à comparer avec \$10,352,980 l'an dernier, ce qui a finalement porté ce Fonds de réserve à \$25,000,000, c'est-à-dire cinq fois le capital versé. Après ces mises au point, le reste du surplus, soit \$38,341,041, a été remis au Receveur général du Canada pour être placé au crédit du Fonds du revenu consolidé. Le chiffre comparable pour 1954 était \$41,411,919.

BANQUE DU CANADA

A C T I F

Change étranger:

Livres sterling et dollars des Etats-Unis d'Amérique — valeur du marché	\$ 57,390,740	
Autres devises — valeur du marché	203,671	\$ 57,594,411

Chèques sur autres banques 82,220,239

Avances aux banques à charte et d'épargne 2,000,000

Placements — ne dépassant pas la valeur courante:

Bons du Trésor du Canada	\$ 262,606,643	
Autres titres émis ou garantis par le Canada échéant dans les deux ans	1,021,239,056	
Autres titres émis ou garantis par le Canada n'échéant pas dans les deux ans	1,083,651,003	
Obligations émises par la Banque d'Expansion Industrielle	10,065,400	
Autres titres	57,105,033	
Intérêts courus	13,286,996	2,447,954,131

Banque d'Expansion Industrielle:

Prix d'achat de tout le capital- actions	25,000,000
---	------------

Immeubles de la Banque:

Terrains, bâtiments et mo- bilier au prix coûtant moins les amortissements	4,858,134
--	-----------

Autres actifs 545,907

\$ 2,620,172,822

Le gouverneur, J. E. COYNE

Le comptable en chef, E. FRICKER

● BILAN

● ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1955

PASSIF

Capital versé: Autorisé et émis — 100,000 actions d'une valeur au pair de \$50.00 chacune	\$	5,000,000
Fonds de réserve		25,000,000
Billets en circulation		1,738,490,823
Dépôts:		
Gouvernement du Canada	\$ 127,540,667	
Banques à charte	550,960,343	
Autres dépôts	33,981,870	712,482,880
Passif payable en livres sterling, dollars des Etats-Unis d'Améri- que et autres devises étrangères:		
Au gouvernement du Canada	\$ 89,525,356	
A d'autres	8,476,062	98,001,418
Chèques de la Banque du Canada en cours de règlement		38,618,513
Autres Passifs		2,579,188
		<u>\$ 2,620,172,822</u>

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS • Nous avons examiné le bilan de la Banque du Canada, arrêté au 31 décembre 1955, et nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Nous faisons rapport que, dans notre opinion, ce bilan démontre véritablement la situation de la Banque au 31 décembre 1955, au mieux de notre connaissance et telle qu'elle est indiquée aux livres de la Banque.

J. GRANT GLASSCO, F.C.A.,
de Clarkson, Gordon & Co.

JEAN VALIQUETTE, C.A.,
de Anderson & Valiquette

Ottawa, le 23 janvier 1956.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour l'année terminée le 31 décembre 1955

PROFITS POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1955, déduction faite des provisions pour éventualités et réserves	\$ 42,937,694
ATTRIBUTION AU FONDS DE RÉSERVE	<u>4,596,653</u>
SOLDE VERSÉ AU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA pour crédit au Fonds du revenu con- solidé	<u><u>\$ 38,341,041</u></u>

FONDS DE RÉSERVE

SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1954	\$ 20,403,347
VIREMENT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	<u>4,596,653</u>
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1955	<u><u>\$ 25,000,000</u></u>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

•

J. E. COYNE, *Gouverneur*

J. R. BEATTIE, *Sous-gouverneur*

W. D. BLACK, *Waterdown, Ont.*
Membre du comité de direction

E. G. BURTON, C.B.E., *Toronto, Ont.*

J. L. CAVANAGH, *New Glasgow, N.-E.*

A. M. DAY, M.D., *Consort, Alb.*

N. A. HESLER, *Sackville, N.-B.*

W. A. JOHNSTON, C.R., *Winnipeg, Man.*

A. STEWART McNICHOLS, *Montréal, Qué.*

R. H. MILLIKEN, C.R., *Régina, Sask.*

A. C. PICARD, *Québec, Qué.*

H. A. RUSSELL, *Saint-Jean, T.-N.*

HAROLD B. SCHURMAN, *Summerside, I.P.-E.*

A. C. TAYLOR, C.B.E., *Vancouver, C.-B.*

MEMBRE D'OFFICE

K. W. TAYLOR, C.B.E., *Sous-ministre des Finances, Ottawa, Ont.*

DIRECTION



J. E. COYNE, *Gouverneur*

J. R. BEATTIE, *Sous-gouverneur*

L. P. SAINT-AMOUR, *Sous-gouverneur*

L. RASMINSKY, C.B.E., *Sous-gouverneur*

R. B. MCKIBBIN, *Sous-gouverneur*

L. F. MUNDY, *Secrétaire*

E. FRICKER, *Comptable en chef*

E. METCALFE, *Vérificateur*

SECRETARIAT

L. F. MUNDY, *Secrétaire*

P. D. SMITH, *Sous-secrétaire*

C. H. RICHARDSON, *Sous-secrétaire*

L. P. J. ROY, *Sous-secrétaire*

A. J. BAWDEN, *Adjoint administratif*

R. F. ARCHAMBAULT, *Préposé au personnel* M^{lle} M. K. ROWLAND, *Préposée au personnel*

Service de la Monnaie: P. B. WOOSTER, *Chef*

J. U. RANGER, *Sous-chef*

Service de la Dette Publique: F. M. PETERS, *Chef*

H. W. THOMPSON, *Sous-chef*

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES

W. E. SCOTT, *Chef*

R. W. LAWSON, *Sous-chef*

G. K. BOUEY, *Chef adjoint*

J. E. HOWES, *Adjoint spécial*

B. J. DRABBLE, *Chef adjoint*

G. S. WATTS, *Adjoint spécial*

G. E. FREEMAN, *Chef adjoint*

DÉPARTEMENT DES VALEURS

H. A. BENHAM, *Chef*

J. B. MACFARLANE, *Chef adjoint*

H. G. GAMMELL, *représentant à Toronto*

T. G. BOLAND, *représentant suppléant à Montréal*

DÉPARTEMENT DU CHANGE ÉTRANGER

W. A. CAMERON, *Chef*

P. WATT, *représentant à Montréal*

J. C. FRASER, *représentant à Toronto*

AGENCES

•

Calgary, Alb. . . . F. J. WILKS, *Agent*

Halifax, N.-E. . . . J. C. NESBITT, *Agent*

Montréal, Qué. . . . J. H. C. DESMARAIS, *Agent*
A. HUBERDEAU, *Sous-agent*

Ottawa, Ont. . . . J. K. FERGUSON, *Agent*

Régina, Sask. . . . W. D. T. SHORTREED, *Agent*

Saint-Jean, N.-B. . . . G. R. BONNER, *Agent*

Toronto, Ont. . . . R. J. LILLIE, *Agent*
F. H. RUHL, *Sous-agent*

Vancouver, C.-B. . . . W. D. FARRELL, *Agent*

Winnipeg, Man. . . . G. A. IVEY, *Agent*





